



Table ronde sur le numérique et les données

FAIRE DU CANADA UN CHEF DE FILE DANS UNE ÉCONOMIE AXÉE SUR LE NUMÉRIQUE ET LES DONNÉES

Aperçu

Le 13 septembre 2018 à Toronto, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) a organisé une table ronde où les parties prenantes ont pu discuter de la question suivante : comment le Canada doit-il se préparer pour se distinguer dans l'économie de demain, axée sur le numérique et les données, et jouer un rôle de chef de file mondial en matière d'innovation?

La table ronde a été organisée par CPA Canada en réponse aux <u>consultations nationales</u> <u>sur le numérique et les données</u>, lancées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) en juin 2018.

En plus des représentants d'ISDE et de CPA Canada, la table ronde a accueilli des CPA et des dirigeants d'entreprise provenant de secteurs et d'horizons divers : finances et comptabilité, audit et certification, gestion des risques, cybersécurité, technologies financières, protection

des données et des renseignements personnels, éducation, innovation, gouvernance. Les entreprises ainsi que les cabinets comptables de toute taille au Canada y étaient représentés.

Les discussions de la table ronde ont porté sur les thèmes suivants, établis par ISDE :

- Libérer la puissance de l'innovation –
 Comment s'assurer que les entreprises canadiennes peuvent demeurer concurrentielles,
 modifier leurs approches traditionnelles et cibler les technologies numériques et axées sur les données, les adopter et les mettre en œuvre.
- Confiance et respect de la vie privée
 Comment s'assurer que les cadres présentent

 un juste équilibre entre soutenir l'innovation et protéger les renseignements personnels tout en instaurant un climat de confiance lorsqu'il est guestion des données.
- L'avenir du travail Quelles sont les incidences que pourraient avoir les nouvelles technologies sur notre mode de travail, sur les emplois de demain et sur le marché de l'emploi.

CPA Canada se réjouit à l'idée de collaborer avec ISDE dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie nationale sur les données. Si vous avez des questions au sujet du présent rapport, n'hésitez pas à communiquer avec Michael Wong (michaelwong@cpacanada.ca), directeur de projets, Recherche, orientation et soutien.

Résumé

Voici les principaux constats qui se sont dégagés des discussions sur chaque thème :

- Aide à l'innovation L'innovation au Canada se porte bien, mais les administrations publiques et les grandes organisations doivent jouer un rôle plus actif pour soutenir, favoriser et accroître l'innovation. Ce soutien pourrait prendre la forme d'incitatifs visant à encourager les professionnels et les organisations à adopter les technologies numériques, ainsi que d'un cadre réglementaire plus favorable à la création de structures ouvertes pour les données et les nouvelles technologies.
- Réglementation des données et de la protection des renseignements personnels Les organisations de toute taille devraient être assujetties à un cadre général régissant l'utilisation responsable des données. De plus, il faudrait étudier la possibilité d'exiger une « certification » reconnue dans ce domaine.
- Milieu de travail en mutation L'utilisation des nouvelles technologies met en évidence l'importance de l'apprentissage permanent et de l'amélioration du jugement professionnel et des compétences en communication. Les grandes organisations mènent le bal : elles ont adopté un certain nombre de programmes destinés à préparer leurs employés à l'avenir au moyen de technologies et de plateformes numériques novatrices.



CPA Canada s'intéresse vivement à ces enjeux afin d'en comprendre les incidences sur ses membres et sur le grand public. À titre d'exemple, CPA Canada a récemment lancé en ligne le projet <u>Voir demain</u>, une consultation élargie afin d'analyser les conséquences des technologies et des tendances émergentes sur l'avenir de la profession de CPA. Nous continuons à élaborer des ressources et des programmes qui fourniront à nos membres les connaissances et les compétences requises pour s'adapter, vu la constante évolution du monde des affaires.

Observations clés par thème

Vous trouverez ci-après un rapport faisant état des discussions et des points de vue des participants, suivi de questions clés soulevées durant la table ronde.

Thème : Libérer la puissance de l'innovation

Question 1

Quels sont certains des obstacles à l'adoption et à l'utilisation des mégadonnées et des technologies numériques?

Ce qui nous a été dit

- Les organisations canadiennes doivent adopter une définition commune de ce que sont les données. Par ailleurs, elles ont de la difficulté à comprendre les données en leur possession (c.-à-d. les données recueillies, l'utilisation qui en est faite et l'interconnexion des systèmes) ainsi que les lois et les règlements applicables qui en régissent le stockage et l'utilisation. Elles ne savent pas, par exemple, quelles données organisationnelles elles sont autorisées à partager. Dans quelle mesure les cadres réglementaires de gestion des données personnelles diffèrent-ils d'un ressort territorial à l'autre et quelles en sont les conséquences sur leurs activités?
- « Au Canada, l'innovation n'est pas médiatisée autant qu'elle le devrait. Le corridor Toronto-Waterloo, par exemple, déborde d'innovation, de créativité et d'idées. »
- Certaines entreprises estiment que leurs obligations réglementaires à l'égard de la collecte et de l'utilisation des données ne sont pas clairement définies. D'autres ont l'impression que la législation excessive et la divergence des règlements sur les données et les technologies perturbatrices peuvent freiner l'innovation et l'adoption de ces dernières.
- Au Canada, les entreprises tendent à avoir une aversion pour le risque.
 En conséquence, les organismes de réglementation doivent agir plus vite, être moins restrictifs et encourager les entreprises à prendre plus de risques qui pourraient leur être bénéfiques. L'incertitude liée au cadre réglementaire dissuade la prise de risque.
- En ce qui a trait au virage technologique, un fossé sépare les grandes entreprises et les PME du pays. Les premières ont la volonté d'investir dans l'infrastructure numérique et ont les ressources pour le faire, tandis que les secondes sont freinées dans leur élan par des budgets plus serrés et par leur manque de connaissances pour investir de la façon la plus judicieuse possible.
- « Les gens ne savent pas par où commencer. Écrasées par le volume de données dont elles disposent, les organisations ne sont pas structurées de manière à pouvoir en extraire des renseignements. »

Protégés par les banques canadiennes, les renseignements bancaires des clients et les données financières connexes n'ont, jusqu'ici, jamais été communiqués à des tiers. Cependant, les projets de système bancaire ouvert (comme ceux adoptés en Europe et au Royaume-Uni) favoriseront l'accès aux données bancaires par une interface de programmation d'applications et permettront à des tiers d'offrir des services novateurs aux clients des banques.

« Le Canada est une économie axée sur la conformité. Or les entreprises sont assujetties à un trop grand nombre de règlements divergents. »

Question 2

Que pouvons-nous faire pour encourager et favoriser l'adoption des mégadonnées et des technologies numériques? Qui peut réaliser ce potentiel et comment pouvons-nous y parvenir?

Ce qui nous a été dit

- Les entreprises canadiennes ont besoin d'encouragement pour 1) prendre de nouveaux risques et 2) tirer parti des nouvelles technologies. Les administrations publiques et les grandes entreprises doivent donner l'exemple en innovant et en favorisant les investissements dans les technologies.
- Grâce à un cadre canadien d'utilisation des données, les organisations pourraient :
 - obtenir et utiliser les données de manière responsable, en particulier dans le cas des PME,
 qui ont une aversion pour le risque plus grande que les grandes entreprises et disposent de moins de ressources qu'elles;
 - comprendre comment a) intégrer les données à leur stratégie opérationnelle de base et b) formuler les résultats;
 - faire davantage confiance aux technologies pour analyser et évaluer les données;
 - faciliter le partage et l'utilisation des données entre les services internes et entre les secteurs;
 - élargir leur présence et être plus compétitives à l'étranger.
- Un tel cadre ne doit pas être indûment restrictif sous peine d'entraver l'innovation.
- Les organisations professionnelles comme CPA Canada peuvent veiller à ce que ceux qui accèdent à la profession et ceux qui s'y établissent sachent s'adapter à l'évolution technologique.
- Il faut offrir des incitatifs aux professionnels et aux organisations afin qu'ils investissent davantage dans les technologies et l'innovation au Canada au lieu de rechercher des occasions à l'étranger.

Questions à prendre en considération

- Comment le Canada peut-il promouvoir la conception et la mise en œuvre de nouvelles technologies d'une manière qui ne se limite pas à résoudre les problèmes causés par les processus déficients du passé?
- Comment le Canada peut-il encourager l'adoption de nouvelles technologies pour favoriser l'innovation?
- Comment le Canada peut-il mieux mettre en valeur, constituer et faire fructifier les actifs à la source de l'innovation que sont nos talents, nos idées et nos recherches?

« Il faut encourager les entreprises à intégrer les données dans leurs stratégies opérationnelles de base. »



Thème : Confiance et respect de la vie privée

Question 1

Que pouvons-nous faire pour gagner la confiance des citoyens envers l'utilisation de leurs données sans entraver l'innovation?

Ce qui nous a été dit

- Afin de pouvoir prendre des décisions éclairées, les citoyens doivent avoir davantage le sentiment qu'ils ont leur mot à dire sur qui a accès à leurs données personnelles et sur la façon dont elles sont utilisées.
- En ce qui a trait aux lois et règlements internationaux comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne, il faut en rendre l'incidence plus pertinente dans le contexte canadien et plus facile à comprendre pour le grand public.
- Même si l'obligation de protéger la confidentialité des données doit être universelle, les exigences de conformité devraient tenir compte de la taille des entreprises pour éviter de surcharger les plus petites d'entre elles.
- La communication de l'information est importante. Les organisations doivent faire preuve de transparence et expliquer comment et à quelles fins elles utilisent les données.

« Le Canada dispose d'un cadre d'utilisation des données fondé sur le consentement. Il est déjà très normatif et le deviendra encore plus. Les PME devront investir plus d'argent pour s'y conformer, mais nous ne savons pas si les consommateurs en retireront un quelconque avantage. »

Question 2

Comment pouvons-nous garantir la protection de la vie privée des Canadiens et leur libre consentement dans l'économie numérique axée sur les données?

Ce qui nous a été dit

- Le Canada utilise principalement un cadre fondé sur le consentement. Pour que ce cadre soit efficace, les conditions suivantes doivent être réunies :
 - le consentement demandé doit être occasionnel;
 - les risques imminents doivent être mis en évidence;
 - les demandes de consentement doivent être faciles à comprendre.

- À l'heure actuelle, si les citoyens ne perçoivent pas de risque imminent, il est probable qu'ils donneront leur consentement au lieu de lire plusieurs fois de longues déclarations de confidentialité remplies de termes juridiques.
- Les administrations publiques et les organisations doivent sensibiliser les citoyens aux risques liés au partage des données personnelles.
- Les lois pourraient fournir aux citoyens une déclaration de confidentialité ou de consentement plus simple, plus claire et plus facile à comprendre. D'autres pays ont recours à des mécanismes simplifiés de consentement à l'utilisation des données personnelles (permettant aux citoyens de donner leur consentement à l'utilisation de leurs don
 - nées par plusieurs services au moyen d'une seule application) mécanismes qui pourraient être envisagés dans le contexte canadien.
- Les administrations publiques pourraient travailler à définir les responsabilités des organisations qui ont la garde des données. Par exemple, elles pourraient adopter une loi établissant le cadre général de stockage, de gestion, de protection et d'utilisation des données à l'intention des organisations.
- La conformité à un cadre fondé sur la confiance pourrait être autoréglementée et s'accompagner d'une certification « protection des renseignements personnels dès la conception » qui serait délivrée par un tiers indépendant.
- Un cadre de stockage, de gestion, de protection et d'utilisation des données devrait être élaboré de manière transparente, selon une approche multidisciplinaire: l'expertise dans différents domaines, comme les finances, le droit, la sécurité et l'ingénierie, est nécessaire pour résoudre les problèmes liés aux risques personnels, aux droits de la personne et à l'économie.
- « Les jeunes voient d'un bon œil les organisations transparentes qui définissent clairement leurs valeurs. La première banque qui le fera gagnera la confiance de ses clients et se démarquera de ses concurrents. »

« Si nous voulons que les

les technologies, nous

devons nous assurer que nos systèmes de protection

des données sont aussi

hautement sécurisés que

ceux des forces armées. »

gens aient confiance dans

Questions à prendre en considération

- Comment le Canada peut-il maintenir un équilibre entre le respect de la confidentialité des données et la promotion de l'innovation tout en soutenant les entreprises qui font des affaires dans des pays où la confidentialité des données n'est pas vue de la même façon?
- Quels mécanismes pourrait-on mettre en place pour simplifier et clarifier le consentement des citoyens au partage des données?
- Du point de vue de la transparence et de la reddition de comptes, serait-il souhaitable de définir un cadre de protection des renseignements personnels et de consentement fondé sur la confiance, au moyen duquel les entreprises pourraient afficher leur conformité grâce à une certification?
- « Les CPA ont une responsabilité accrue en matière de protection des données. Nos clients veulent avoir confiance en nous, pas seulement dans les applis qu'ils utilisent à des fins comptables. »

Thème: L'avenir du travail

Question 1

Quelles sont les conséquences cruciales des changements qui touchent actuellement le marché du travail et que pouvons-nous faire pour nous assurer que tous les Canadiens puissent s'adapter et prospérer?

Ce qui nous a été dit

- En raison des technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle et la robotisation des processus, les lacunes dans les compétences persisteront vraisemblablement pendant de nombreuses années encore.
- Certaines organisations ont déjà des difficultés à recruter dans les domaines de la cybersécurité, de la protection des renseignements personnels, de la gestion des risques et des contrôles généraux des TI.
- Les technologies perturbent notre façon de travailler et continueront de le faire longtemps encore. En conséquence, il importe avant tout que les administrations publiques et les organisations offrent des possibilités d'apprentissage permanent à leurs employés et y contribuent.
- « Pour acquérir des compétences, nous devons mettre l'accent sur les compétences : l'avenir du travail est une question d'adaptation et de changement. »
- Pour aider les travailleurs d'aujourd'hui et de demain à s'adapter et à prospérer, des organisations ont lancé des projets comme des camps de formation en numérique (comme celui de PwC), des programmes de stage dans le domaine de l'innovation (comme le programme Amplify de la RBC) et des plateformes d'apprentissage en ligne (comme le projet Badges d'EY). Les associations professionnelles, comme CPA Canada et le CFA Institute, intègrent également de plus en plus de cours sur les données, l'analytique et les technologies de l'information dans leurs programmes de formation.
- Les modèles de recrutement doivent favoriser la création d'équipes multidisciplinaires, aux compétences diversifiées.
- Les étudiants d'aujourd'hui, quel que soit leur niveau ou leur programme d'études, doivent apprendre à devenir autodidactes. Il faut faciliter l'acquisition de compétences de base applicables à n'importe quel poste, au lieu d'encourager un seul cheminement professionnel.

Question 2

Quelles sont les compétences générales que nous devons inculquer aux travailleurs futurs et connaissons-nous d'autres domaines de compétence particuliers qui seront d'une importance cruciale pour notre aptitude à assumer un rôle de premier plan dans l'économie numérique?

Ce qui nous a été dit

Dans tous les secteurs, l'avenir du travail nécessitera pensée critique, pensée créative et adaptabilité. De plus, les travailleurs de demain s'attendront à ce que les technologies favorisent une plus grande flexibilité et une plus grande mobilité; en conséquence, les compétences en communication et le jugement professionnel seront également essentiels.

« Pour la profession de CPA tout particulièrement, il serait important de définir le terme "finances" d'une manière plus restrictive parce que, en ce moment, il ratisse trop large. Les CPA de demain doivent recevoir une formation dont la pertinence durera. Ils n'ont pas besoin d'une formation sur tout. »

 Pour augmenter les effectifs, il faut accélérer le soutien des programmes de formation continue ou de certification dans les compétences techniques de base (comme la chaîne de blocs et la cybersécurité).

Questions à prendre en considération

- De quelle façon le rôle du CPA pourrait-il évoluer? Quelles compétences devrait-on enseigner aujourd'hui pour préparer le CPA à ce nouveau rôle?
- Comment peut-on aider les employeurs à évaluer le potentiel des candidats plutôt que les qualités actuelles de ceux-ci?
- Comment le Canada et les organisations peuvent-ils encourager l'apprentissage permanent des citoyens et des employés, et soutenir la formation continue?

« En examinant les réponses aux offres d'emploi, les clients relèvent systématiquement des lacunes dans les compétences. »

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des participants à la table ronde et ne représentent pas nécessairement celles de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce document.

© 2018 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour savoir comment obtenir cette autorisation, veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca.